

Question orale de Mme Kattrin Jadin à Tinne Van der Straeten (Énergie)
sur "La sortie de l'énergie nucléaire de la Belgique d'ici à 2025"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, les services ont été bien inspirés de joindre les deux questions que j'avais déposées. Je vais donc me focaliser sur ce que je pense être le plus important, parmi les nombreuses questions qui vous sont posées à ce sujet, madame la ministre.

Le groupe ENGIE, qui est responsable de la gestion des sept réacteurs nucléaires en Belgique, a annoncé récemment sa volonté d'arrêter d'investir à long terme sur le parc nucléaire belge, et ce, à la lumière d'une décision des gouvernements précédents, mais aussi de celui-ci, de sortir du nucléaire en 2025.

Madame la ministre, quelle est la réaction du gouvernement face à cette annonce? En quoi cette décision va-t-elle affecter ou pas, même si je pense que ce sera le cas, notre indépendance énergétique et la nécessaire sécurité d'approvisionnement?

Tinne Van der Straeten, ministre: Chers collègues, il y a deux volets dans vos questions: l'annonce d'ENGIE Electrabel et sa communication et l'impact sur la sécurité d'approvisionnement en Belgique.

Le gouvernement ne peut que prendre acte de la volonté du groupe privé ENGIE. Cette décision de diminution des investissements nucléaires n'est pas vraiment une surprise puisqu'elle se conforme aux prescrits légaux repris dans la loi de 2003 sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle. ENGIE Electrabel a toujours été un acteur important sur le marché énergétique belge et dispose de tous les atouts pour le rester. Notre pays a, avec l'Europe, un objectif clair en tête, à savoir 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050. ENGIE participe au plan et continue en même temps d'assumer sa responsabilité en matière de sécurité d'approvisionnement.

En ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement, vous savez que nous sommes en train de travailler ardemment au développement du CRM, qui vise à encourager notamment des investissements dans des capacités de remplacement. Nous sommes en bonne voie, comme je vous l'ai déjà expliqué au sein de cette commission, en ce qui concerne l'adaptation des arrêtés royaux qui doivent suivre, la détermination du volume et la consultation du Parlement, comme cela a été stipulé dans la résolution.

En ce qui me concerne, cette sécurité d'approvisionnement n'est pas à risque.

Kattrin Jadin (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses. Il y a des éléments sur lesquels je pouvais répondre aussi. Je reste inquiète en ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement et les stratégies mises en oeuvre pour pouvoir la garantir à l'avenir. Je reviendrai vers vous sous peu.